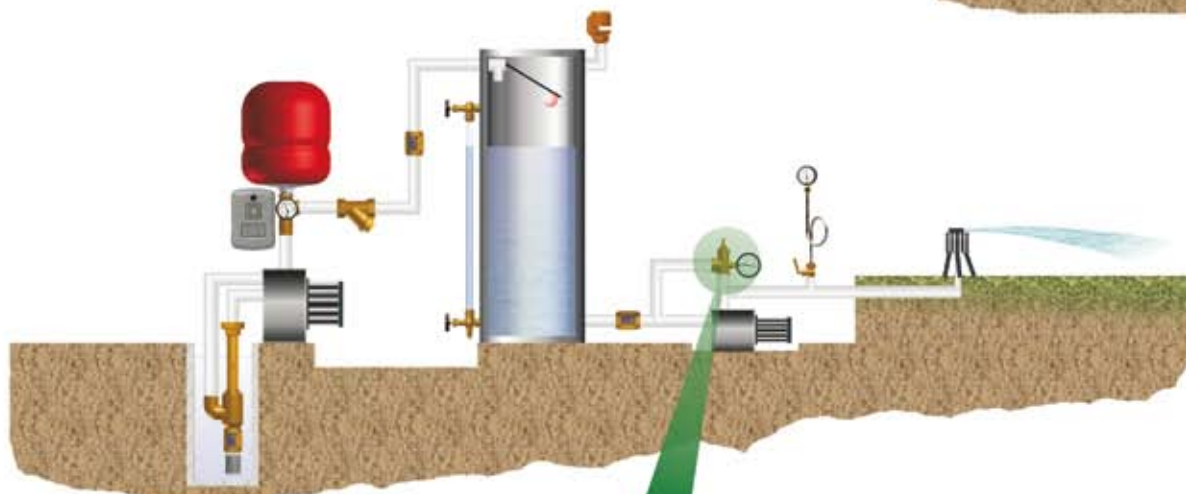
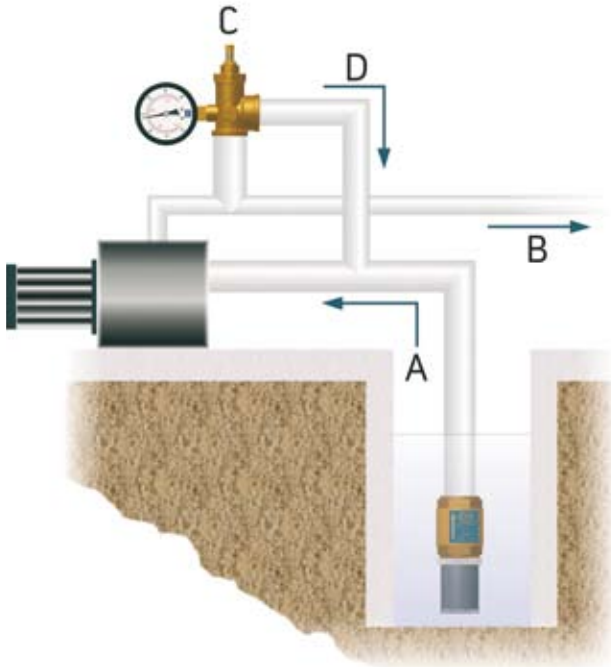


SOUPAPES DE RÉGLAGE DU DÉBIT



SOUPAPES DE RÉGLAGE DU DÉBIT

La soupape de réglage du débit peut être utilisée, par exemple, lorsqu'il faut réduire le débit (par ex. la capacité de remplissage d'un puits ou d'une cuve est inférieure au débit de la pompe) ou la pression (par ex. l'installation dans laquelle elle est introduite requiert une pression inférieure), ne pouvant pas directement agir sur la pompe.



Le système de raccordement de la soupape de réglage du débit est représenté sur la figure. L'eau est aspirée par la pompe (A) et poussée dans l'installation (B). La soupape de réglage du débit (C) est installée sur ce tuyau, sa sortie est en by-pass (D) avec le tuyau d'aspiration. Il est possible d'augmenter ou de diminuer la quantité d'eau, qui retourne dans le tuyau d'entrée, à l'aide du régulateur de la soupape, en diminuant ainsi la pression et le débit du tuyau de refoulement.

Le réglage de l'appareil doit être effectué en phase d'écoulement. En tournant la vis de réglage supérieure, il est possible d'augmenter ou de diminuer la quantité du fluide en recirculation et, par conséquent, la pression dans la conduite de refoulement. Une fois que le réglage est effectué, il est possible de bloquer la vis de réglage, en serrant le contre-écrou hexagonal. L'enveloppe de la soupape est complètement isolée vers l'extérieur. Sur le piston de l'obturateur, il y a un joint torique qui sépare le fluide du groupe de réglage (ressort et vis). La pression dynamique du fluide en recirculation peut être surveillée, en installant un manomètre dans la prise de pression postérieure. Le réglage de la position de l'obturateur, proportionnel à la quantité du fluide en transit, est à action "directe" au moyen d'un seul ressort qui permet d'effectuer tous les réglages requis.